Dossier de presse
« Pauvreté-Précarité 2019 »

Sommaire

Communiqué de synthèse p3

Les enfants et la pauvreté p5

30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant p6

La diversité des solidarités proposées au Secours populaire p8

L'accompagnement des personnes en difficulté au Secours populaire p11

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2019 » p12

Campagne de communication « Creative Awards » p13

Fiche d'identité du Secours populaire français p14

Appel à la solidarité p15

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Communiqué de synthèse

Jeudi 12 septembre, le Secours populaire français lance sa campagne « Pauvreté-Précarité » en publiant les résultats d'un sondage Ipsos / Secours populaire sur la pauvreté en France.

Cette étude comprend un baromètre sur la perception de la pauvreté en France (la manière dont elle est définie et redoutée par les Français, mais aussi vécue par une partie de la population), avec un focus sur « les enfants et la pauvreté ». Un panel d'enfants de 8/14 ans a été interrogé sur leur perception de la pauvreté.

La 13ème édition du baromètre Ipsos / Secours populaire établit que le manque d'argent et les privations n'ont jamais été aussi durement ressentis par les personnes les plus précaires.

- 45% des personnes interrogées n'arrivent pas à partir au moins une fois par an en vacances.
- 1193€ est le revenu mensuel en dessous duquel les Français considèrent qu'une personne seule est pauvre. Le baromètre enregistre le plus fort bond de ce chiffre avec une hausse de 75€ par rapport à l'an dernier.
- 77% des enfants interrogés constatent que certains de leurs camarades ne partent jamais en vacances par manque d'argent.
- 62% des enfants interrogés affirment avoir peur d'être eux-mêmes pauvres un jour, c'est dix points de plus que les adultes.
- 82% des enfants veulent agir contre la pauvreté.

Le baromètre de la pauvreté réalisé par Ipsos pour le Secours populaire permet de dresser un état des lieux de la précarité en France. L'édition 2019 a été conduite par téléphone, en mai 2019, auprès d'un échantillon représentatif de 1008 personnes âgées de 16 ans et plus. Elle est enrichie cette année par une enquête spécifique conduite par Internet auprès de 510 enfants âgés de 8 à 14 ans (comme en 2012 et 2015).

Toute l'année, les bénévoles du Secours populaire collectent les ressources nécessaires et apportent la solidarité aux personnes démunies victimes de la pauvreté et de la précarité. 3 015 900 personnes en difficulté ont été aidées en France par les bénévoles et les partenaires du Secours populaire en 2018. Les mineurs représentent 41%.

Les enfants sont les premières victimes de l'exclusion, ils ont toujours été au cœur des préoccupations de l'association. En 2019, à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, les bénévoles du SPF, avec les enfants de « copain du Monde », multiplient les initiatives de solidarité pour venir en aide au plus grand nombre.

Au Secours populaire, que ce soit dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé, les « solidaribus » ou dans tous les lieux où la précarité fait rage, les bénévoles prennent le temps d'écouter. La création d'un lien de confiance est la clé. Le SPF refuse l'assistanat et attache une grande importance à la dignité de la personne. La solidarité, par principe, est basée sur une relation d'égal à égal. Dans cette perspective, les personnes aidées sont invitées à devenir elles-mêmes bénévoles, à la hauteur de leur souhait et de leur disponibilité.

Crédit : Thibault Trillet

Bigflo & Oli sont parrains de la campagne « Pauvreté-Précarité 2019 » du Secours populaire.

Le Secours populaire appelle à la solidarité, l'association a besoin d'argent : www.secourspopulaire.fr

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Comité du Secours populaire à Lyon en 2018 – crédit Pascal Montary

Village d'enfants « copain du Monde » dans les Vosges en 2018 – crédit Jean-Marie Rayapen

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les enfants et la pauvreté

Les enfants représentent 41% des personnes aidées par le Secours populaire français, c'est pourquoi l'association les a interrogés pour la troisième fois depuis 2012.

Les 8-14 ans sont 51% à estimer qu'il y a « beaucoup de personnes pauvres » en France contre 39% en 2012. *« La pauvreté est de plus en plus perçue comme une situation proche »* explique Etienne Mercier d'Ipsos. Plus que dans le cercle familial (34%), c'est à l'école (56%) qu'ils y sont confrontés.

Ils sont 41% à déclarer que d'autres écoliers ne mangent pas à leur faim ou de manière variée (+ 10 points depuis 2015) ; 61% que certains n'ont jamais de chaussures neuves ou de vêtements neufs et 72% estiment que, par manque d'argent, des élèves ne vont jamais au cinéma, au musée ou dans un parc d'attraction (+15 points depuis 2012).

Les trois-quarts (77%) savent que des camarades sont privés de vacances. *« Il est significatif que cela reste, de loin, la première privation identifiée, l'année du 40ème anniversaire de la Journée des oubliés des vacances »* analyse Houria Tareb, Secrétaire nationale du Secours populaire.

Dans ce contexte, leur inquiétude pour l'avenir grandit – 6 enfants sur 10 ont peur de devenir pauvres, + 4 points depuis 2015 – mais ne les inhibe pas : 82% des 8-14 ans souhaitent s'engager contre la pauvreté, globalement perçue comme « injuste ». Les trois-quarts (74%) ont déjà donné des vêtements ou des jeux à un tiers ; 34% en ont déjà collectés pour les distribuer en France ou les envoyer à l'étranger.

Ce besoin de s'investir se traduit par le souhait exprimé par 60% des enfants de rejoindre un mouvement de solidarité comme « copain du Monde ». Le droit de s'engager est justement l'un de ceux que leur reconnaît depuis 30 ans la Convention internationale des droits de l'enfant et pour lequel se bat le Secours populaire.

Avec le Secours populaire, les enfants s'impliquent pour la solidarité. Toute l'année, les enfants de « copain du Monde » agissent pour construire un monde plus solidaire et mettent en place des actions de solidarité en faveur des personnes en difficulté, en France et à l'étranger.

Par exemple, ils collectent de l'argent, recueillent du matériel scolaire ou de la nourriture, organisent des évènements comme des concours de dessins, des défis sportifs, etc.

Développé sur la base de la Convention internationale des droits de l'enfant, le mouvement contribue à ce que les enfants deviennent des citoyens responsables, défendent leurs droits et les promeuvent : ils mènent des initiatives pour améliorer les conditions de vie des enfants partout dans le monde.

Source sondage Ipsos / Secours populaire 2019 – Propos recueillis par Olivier Vilain – Extrait de Convergence n°365

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant

La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies.

Chaque année, le Secours populaire français, avec son mouvement d'enfants « copain du Monde », rappelle que tous les enfants ont les mêmes droits.

Quatre grands principes sont au cœur de la Convention :

- La non-discrimination : les droits concernent tous les enfants, filles et garçons, quels que soient leur milieu, leur origine, leurs parents, leur couleur, leurs opinions, leur croyance, leur pauvreté ou leur richesse.

- L'intérêt supérieur de l'enfant : tout ce qui a un impact sur les enfants doit être bénéfique pour eux et leur développement.

- La survie et le développement : la responsabilité des États est pleinement engagée. Ils doivent prendre les mesures législatives, administratives et sociales pour assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, en tenant compte des droits et devoirs de ses parents. Quand cela est nécessaire, ceux-ci doivent recevoir une aide pour jouer pleinement leur rôle.

- La participation de l'enfant : celui-ci doit avant tout connaître ses droits. Parmi ceux-ci, figurent des libertés qui accompagnent les progrès de son autonomie : avoir un avis sur ce qui le concerne et l'exprimer, donner son opinion, rechercher des informations, partager des idées, agir avec d'autres enfants, etc.

Avec le Secours populaire, les enfants s'impliquent pour la solidarité. Toute l'année, les enfants de « copain du Monde » agissent pour construire un monde plus solidaire et mettent en place des actions de solidarité en faveur des personnes en difficulté, en France et à l'étranger.

Par exemple, ils collectent de l'argent, recueillent du matériel scolaire ou de la nourriture, organisent des évènements comme des concours de dessins, des défis sportifs, etc.

Développé sur la base de la Convention internationale des droits de l'enfant, le mouvement contribue à ce que les enfants deviennent des citoyens responsables, défendent leurs droits et les promeuvent : ils mènent des initiatives pour améliorer les conditions de vie des enfants partout dans le monde.

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Club d'enfants « copain du Monde » à Marseille en 2018 – crédit Jean-Pierre Vallorany

Ecole Beaupère à Saint-Martin en 2018 – crédit Soizic Brun

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

La diversité des solidarités proposées au Secours populaire

Aide alimentaire

L'aide alimentaire est souvent la porte d'entrée vers un accompagnement global. Au-delà de la distribution alimentaire, la mise en place de « libres-services » se multiplie sur tout le territoire. Les personnes aidées peuvent choisir parmi les denrées proposées et ainsi conserver autonomie et dignité dans les moments difficiles. Des ateliers cuisine sont mis en place pour susciter l'envie de cuisiner malgré le manque de moyens et pour sensibiliser à l'équilibre nutritionnel. 1 773 340 personnes ont été aidées par le Secours populaire en 2018 sur le plan alimentaire (ce qui équivaut à 125 187 200 repas distribués).

Accès aux droits et aide juridique

Le non-recours aux droits est particulièrement fréquent chez les plus précaires. Les bénévoles du Secours populaire les accompagnent dans leurs démarches administratives et juridiques. Des conseils sont également proposés aux personnes accueillies afin d'accéder aux dispositifs d'aide sociale tels que le Revenu de Solidarité Active, les aides de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Des avocats ou juristes bénévoles proposent des consultations juridiques. 113 290 personnes ont été suivies en 2018 par le SPF sur l'orientation, le conseil, la médiation et l'accompagnement juridique.

Accès et maintien dans le logement

Les dépenses liées au logement, à l'énergie et à l'eau, pèsent de plus en plus lourdement sur les budgets des ménages français. A ce titre, les personnes aidées par le Secours populaire connaissent souvent des difficultés pour honorer les factures, se maintenir dans un logement voire y accéder. Des dispositifs adaptés sont déployés par l'association, de l'hébergement d'urgence à la médiation, en passant par l'accompagnement sur les droits et le soutien à l'amélioration des conditions de vie comme la lutte contre la précarité énergétique. 41 620 personnes ont été accompagnées par le SPF en 2018 sur l'aide au maintien et à l'accès au logement.

Accès aux soins

Dans les relais-santé et au sein des permanences fixes ou mobiles, les personnes aidées peuvent exposer leurs difficultés. L'association se tient à leurs côtés afin qu'elles puissent accéder à une protection sociale, une mutuelle, et se faire soigner. Ainsi, les bénévoles et le réseau des « Médecins du SPF » orientent les familles vers des structures adaptées à leurs besoins et jouent le rôle de médiateurs pour l'obtention de droits. En 2018, le Secours populaire a accompagné 125 740 personnes sur l'accès aux soins et la prévention.

Accès aux vacances

Parce que les vacances permettent de s'évader de ses problèmes quotidiens, de passer des moments inoubliables, de resserrer les liens familiaux, le Secours populaire mène, tout au long de l'année, de nombreuses actions pour offrir aux personnes seules, aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux seniors, aux jeunes et aux enfants, l'occasion de partir quelques jours. En 2018, 184 880 personnes ont bénéficié d'un séjour de vacances, ce qui équivaut à 434 940 journées de vacances.

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Accès à la culture et aux loisirs

La précarité vécue par de nombreuses familles entraîne souvent une coupure avec l'extérieur. Les activités culturelles proposées par le SPF permettent de s'ouvrir au monde, à la connaissance, de se familiariser avec d'autres points de vue. Le Secours populaire propose, à moindre coût, des sorties culturelles au cinéma, dans des musées, au théâtre, au cirque ou dans des salles de concert. 116 210 personnes ont été accompagnées en 2018 par les bénévoles du Secours populaire sur l'accès à la culture et aux loisirs.

Accès aux sports

La pratique sportive contribue au bien-être physique et moral, autour de valeurs collectives fortes, et participe au dépassement de soi. Le Secours populaire met l'accès aux sports au cœur de ses préoccupations et défend l'idée que ce dernier est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités et permet de s'épanouir. Grâce à ses partenaires, le SPF propose aux familles accueillies, la prise en charge de licences, l'achat d'équipements, l'inscription à des stages, etc. 30 480 personnes ont été aidées en 2018 par le Secours populaire sur l'accès aux sports.

Accompagnement éducatif et scolaire

Les bénévoles de l'association suivent chaque semaine des enfants et des jeunes en les aidant à réviser leurs leçons et à faire leurs devoirs. Deux formes d'accompagnement scolaire sont proposées : l'accompagnement scolaire collectif ou l'accompagnement scolaire à domicile. Des actions d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, d'accès aux savoirs de base pour les adultes sont également mises en place. 40 400 personnes ont été soutenues en 2018 sur l'aide à l'accompagnement scolaire ou dans le cadre d'actions de lutte contre l'illettrisme.

Insertion sociale et professionnelle

Au Secours populaire, les bénévoles conseillent et orientent les personnes en difficulté vers les structures ressources compétentes (Pôle Emploi, missions locales des jeunes…). Aussi, selon les cas, il peut s'agir de « coups de pouce » à la recherche d'emploi ou de formations : formations en informatique, accompagnement pour les entretiens d'embauche, pour la rédaction de CV, mise à disposition de matériels pour les apprentis, de titres de transport, de bons essence… L'association facilite aussi l'accès au microcrédit en lien avec des partenaires spécialisés. 40 110 personnes ont été suivies par le Secours populaire en 2018 dans le cadre d'actions d'aide à l'insertion socioprofessionnelle.

Aide vestimentaire et matérielle

Au moment où les difficultés surviennent, ce sont souvent les dépenses vestimentaires et matérielles que l'on sacrifie en premier. Une grande majorité de lieux d'accueil du SPF disposent de vestiaires solidaires mais aussi de « boutiques » dans lesquelles les familles accompagnées peuvent trouver des produits d'hygiène, de l'électroménager ou des meubles à prix réduits grâce à des dons de particuliers ou des partenariats. 520 340 personnes ont été aidées sur le volet vestimentaire par le Secours populaire en 2018.

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Comité du Secours populaire à Lyon en 2018 – crédit Pascal Montary

« Comme un poisson dans l'eau » à Bois-Colombes en 2015 – crédit Mehdi Ouridjel

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

L’accompagnement des personnes en difficulté au Secours populaire

Une solidarité adaptée aux situations individuelles

Demander de l’aide au Secours populaire français n’est pas aisé. Beaucoup ressentent de la honte lorsqu’ils ne trouvent plus le moyen de s’en sortir. A travers son réseau de 1 256 permanences de solidarité et relais-santé, le SPF s’efforce de répondre aux situations individuelles en s’adaptant aux besoins de chacun, dans le respect de la dignité et de l’autonomie de la personne. L’objectif est de permettre aux personnes en difficulté de se sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Ces lieux offrent un cadre chaleureux où les personnes en situation de précarité partagent un café, entament un dialogue et peuvent parler des problèmes ressentis au quotidien, en toute confidentialité. Les bénévoles tentent de répondre d’abord aux besoins les plus urgents comme l’aide alimentaire, vestimentaire ou encore l’hébergement d’urgence. Ensuite, ils orientent et accompagnent vers des organismes spécialisés et aident à entrer en contact avec les administrations, tout en s’assurant de l’accès aux droits.

Etre partie prenante de la solidarité à travers un engagement bénévole

Le SPF refuse l’assistanat et attache une grande importance à la dignité de la personne. La solidarité, par principe, est basée sur une relation d’égal à égal entre le bénévole et la personne aidée. Dans cette perspective, les personnes accueillies sont invitées à devenir elles-mêmes bénévoles, à la hauteur de leur souhait et de leur disponibilité. Ce possible engagement permet de gagner en confiance en soi, de tisser de nouveaux liens sociaux, d’acquérir de nouvelles compétences et de prendre part à la vie de l’association.

Mettre des mots sur les maux à travers « le dire pour agir »

Grâce à sa démarche d’éducation populaire et aux outils de recueil de témoignages, « Le dire pour agir », le Secours populaire invite les personnes aidées à prendre la parole et ainsi exprimer leurs peines, leurs joies, leurs projets. Verbaliser une situation vécue permet souvent de prendre du recul, de mieux faire face aux aléas de la vie et ainsi se projeter plus facilement dans l’avenir. Dans cette optique, la démarche « Le dire pour agir » constitue un outil fondamental à disposition des bénévoles et des personnes accueillies. Ces témoignages sont précieux pour encourager une libération de la parole autour des situations de précarité. Pour ces personnes le plus souvent confrontées à l’indifférence, s’exprimer permet d’être considérées en toute dignité.

3 015 900 personnes en difficulté ont été aidées en France par les bénévoles du Secours populaire en 2018. Les mineurs représentent 41%.

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2019 »

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Campagne de communication « Creative Awards »

Le Secours populaire français est l'association partenaire de la quatrième édition du concours de publicité grande cause « Creative Awards » by SAXOPRINT.

Un concours ouvert à tous les créatifs français sur le thème de la précarité des enfants : *« 1 milliard d'enfants pauvres dans le monde. Ne les condamnons pas à la pauvreté à perpétuité. »*

L'objectif de cette campagne est d'interpeller le grand public sur la question de la pauvreté des enfants, en France comme à l'international. Il s'agit aussi d'illustrer la légitimité du Secours populaire à s'exprimer sur ce sujet et de provoquer l'envie de soutenir l'association par le biais d'un don.

Cette campagne de communication est multicanal : affichage, annonces presse, spots tv, web.

A partir du 2 septembre 2019 et pendant 1 an : campagne Mediatransports « Post-it » - dans les gares SNCF (partout en France) et fonds de rames dans le métro parisien.

A partir du 10 septembre 2019 : campagne digitale « Barreaux » - écrans dans le métro parisien et dans les gares en France.

Novembre 2019 : campagne Grand prix du jury « Larmes » - panneaux dans le métro parisien et campagne digitale « Barreaux ».

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Fiche d'identité
du Secours populaire français

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire s'appuie sur :

97 fédérations départementales
656 comités locaux
1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé
Une présence locale grâce à un réseau de 80 000 collecteurs-animateurs bénévoles
1 103 451 membres
7 736 "Médecins du SPF"
4 128 enfants déjà organisés dans les clubs "copain du Monde"
et des dizaines de milliers qui se mettent en action toute l'année
Plus de 100 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

3 265 030 personnes en difficulté accueillies et aidées en France et dans le monde en 2018

Chaque année, avec la volonté de mondialiser la solidarité : le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité.

Publications

Convergence, le magazine de la solidarité du Secours populaire devient un journal numérique bimensuel

La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires
www.secourspopulaire.fr

#Alerte-Pauvreté

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et agréé par le Comité de la Charte du don en confiance.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier aux comités et fédérations du SPF dans tous les départements.

Secours populaire français
9/11, rue Froissart
BP 3303
75 123 Paris Cedex 03
T/ 01 44 78 21 00
www.secourspopulaire.fr

Accueil de familles de migrants-réfugiés à Cergy-Pontoise en 2015 – crédit Pascal Montary

Contact presse Secours populaire français
Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr